Le Mans (72) : il tente de voler du cuivre, frappe un policier et écope de huit mois de prison ferme

10/11/2026 à 8h15

Un homme de 48 ans a été condamné lundi 9 novembre 2026 par le tribunal correctionnel du Mans (Sarthe) à huit mois de prison ferme.

Selon *Ouest-France*, il était jugé pour des tentatives de vol de câbles de cuivre et des violences sur un fonctionnaire de police. Le tribunal a prononcé une peine de huit mois d’emprisonnement ferme.

Les informations accessibles ne précisent pas le lieu exact des tentatives de vol, le déroulement de l’agression ni l’existence d’éventuelles blessures du policier. Ces éléments ne peuvent donc pas être affirmés.

Source : Ouest-France, 9 novembre 2026 (actualité judiciaire du Mans, 16 h 36).